



# MÉMOIRE

## LA LOI QUI TUE...

***Projet de loi no 124 – Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance – Avant-projet de loi sur les CPE et autres services de garde à l'enfance***

*A/S Monsieur Louis Breault  
Secrétaire de la Commission des institutions  
Commission des institutions, Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035 rue des Parlementaires, 3<sup>ème</sup> étage,  
Québec, (Québec)  
G1A 1A3*

### PRÉSENTÉ PAR

**Signataires : Mesdames Lynda Baron, Monique Vallière, Sophie Parent, Mélanie Larose, Mariette Vallée, Julie Maltais ainsi que Marisa Gaveglia (rsg) et son assistant Mickaël Freire.**

### DESCRIPTION DU GROUPE SIGNATAIRE

#### Historique :

**Le Centre de la Petite Enfance les Ateliers de la Maison Bleue a été fondé en 1998 suite à la transformation en corporation sans but lucratif du jardin ayant le même nom. Cette corporation sans but lucratif est incorporée en vertu de la partie 111 de la loi sur les**

Signataires : Mesdames Lynda Baron, Monique Vallière, Sophie Parent, Mélanie Larose, Mariette Vallée, ainsi que Marisa Gaveglia (rsg) et son assistant Mickaël Freire.

**compagnies et que le centre de la petite enfance est subventionné par le ministère de la Famille et de l'Enfance. Nous avons 2 installations (Maison Bleue : 38 places et Bateau Bleu : 80 places) en installation (garderie) et 132 places en milieu familial.**

**NOTRE MISSION:**

**Offrir des services de garde aux enfants de 0 à 5 ans en leur permettant d'évoluer dans un milieu sécuritaire et stimulant.**

**NOMBRE DE MEMBRES : quelques 263 membres**

**TERRITOIRE DÉSSERVI : Varennes**

**PRINCIPALES RÉALISATIONS : En 2003, une 2<sup>ième</sup> installation voyait le jour et 5 nouvelles rsg ont été accréditées en 2005.**

**INTRODUCTION**

Dans ce document, nous parlerons des désavantages du projet de loi no 124 et les effets que cette loi est susceptible d'avoir sur notre CPE.

Notre position face à cet avant-projet de loi, est que nous sommes contre son application car nous croyons qu'il représente une position de force où le gouvernement pourra ajouter ou enlever des éléments importants comme bon lui semble (abus de pouvoir) et sans avoir consulté la population et les principaux intéressés à prime abord.

Citons comme exemple : les heures de service, les services aux enfants à besoins particuliers et la liste d'attente, tout spécialement. À notre avis, les enfants seront perçus comme de petites marionnettes et seront victimes de manipulation malsaine dans le seul but financier d'économiser de l'argent plutôt que de s'en

Signataires : Mesdames, Linda Baron, Monique Vallière, Sophie Parent, Mélanie Larose, 2 Mariette Vallée, Julie Maltais, et Marisa Gaveglia (rsg) et son assistant Mickaël Freire.

tenir au mandat premier des CPE, celui où l'intérêt des enfants passent en avant tout.

## **ARGUMENTAIRE**

---

**Éléments positifs :** Il y a probablement quelques éléments positifs pour notre société québécoise, mais la question qu'on peut se poser ici, serait à savoir si ces éléments sont vraiment significatifs face au démantèlement d'un réseau relativement en santé.

Pourquoi changer tout un concept gagnant reconnue internationalement alors que nous pourrions modifier quelques points en vue d'une amélioration qui serait à notre avis plus rapide et efficace.

### **Éléments négatifs :**

Nous croyons que la qualité des services et la sécurité des enfants sont sérieusement compromis. Lorsque nous songeons au fait que les rsg seront réévaluées seulement aux 3 ans au lieu de se faire à tous les ans comme présentement et de plus cela se fera par quel intermédiaire? Cela fait vraiment peur! Ce sont des incertitudes inutiles à vivre croyons nous. Ça porte à réfléchir sur notre avenir professionnel !!!!!!!!!

De plus, si l'on considère que présentement la procédure utilisée pour évaluer nos installations incluant les garderies privées, engage les services de 3 inspecteurs seulement pour la région de Québec, comptons nous chanceux que les conseils d'administration étaient présents pour veiller au bon fonctionnement des subventions accordées et réinvestir dans nos milieux de garde.

En conclusion, nous disons **OUI** à l'amélioration de nos services pour répondre à certains besoins spécifiques, mais nous disons **NON**, à un

gouvernement qui fait de l'ingérence sur nos vies. Questionnons-nous sur l'aspect moral de notre société et de réfléchir à ce que nous voulons laisser en héritage à nos enfants!!!!Pensons-y sérieusement! Faisons attention à ce que nous avons de plus précieux!

## **NOS ENFANTS ET NOTRE AVENIR!**



18/11/2005